

Cycle Dirigeant(e)

Direction d'entreprise -



En résumé

Construire sa stratégie, manager les ressources humaines, piloter son entreprise, être garant des droits et devoirs de ses collaborateurs : pour assurer ses missions le dirigeant doit acquérir les compétences et les outils pour gérer et développer son entreprise.

Objectifs :

- Elaborer et mettre en oeuvre sa stratégie d'entreprise.
- Connaître les obligations légales et responsabilités du/de la dirigeant(e).
- Manager, animer et fédérer ses équipes.
- S'approprier les clés permettant d'anticiper et prendre les bonnes décisions et améliorer la performance de son entreprise.

Prérequis :

Se référer aux prérequis des formations concernées par ce cycle.

Participants :

- Chef d'entreprise, responsable de sites et de centre de profits.
- Dirigeant(e) PME-PMI.

3 123 €

Net de taxe par personne. Ce prix intègre une remise de 10 % sur la totalité du cycle de formation.



10 jours. Démarrage à tout moment de l'année selon les planifications des modules pressentis.



Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accompagnement

Chaque stagiaire bénéficiera d'un accompagnement personnalisé afin d'adapter, si nécessaire, le cycle de formation à ses besoins spécifiques en développement de compétences dans un objectif de professionnalisation.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente pour que nous étudions votre demande.



En résumé

Dans un contexte économique incertain, les dirigeants de PME-PMI doivent assurer la pérennité et la réussite de leur entreprise.

A travers une formation action, découvrez les méthodes et les outils pratiques permettant non seulement de définir la stratégie la mieux adaptée au développement de votre entreprise, mais aussi de construire concrètement une mise en œuvre réussie.

Objectifs :

Construire sa stratégie d'entreprise.

Mettre en œuvre sa stratégie : plan d'action et indicateurs de suivi.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Dirigeant(e) PME-PMI.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 10 participants.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans la stratégie d'entreprise.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

850 €

Net de taxe par personne

G2 STRATENTRE 09-D18



2 jours soit 14 heures



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Dirigeant(e)

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Présentation et transfert des outils correspondants.

Exercices, exemples et illustrations (en PME-PMI).

Travail en inter session.

Mise en oeuvre individuelle par chaque participant sur son domaine d'activité et son projet.

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation, n'hésitez pas à prendre contact avec notre référente pour que nous étudions votre demande.



En résumé

Les hommes sont une clé importante de la performance de l'entreprise.
Impliquer, fédérer, faire évoluer, conduire les changements, sont des savoir-faire essentiels pour la fonction du Dirigeant Manager.

Objectifs :

- Analyser sa pratique managériale , bénéficier d'avis et savoir-faire experts.
- Définir son plan d'actions pour fédérer ses collaborateurs et obtenir la performance.
- Confronter ses expériences et points de vue avec d'autres dirigeants.
- Réfléchir à l'éthique nécessaire aux managers.
- S'assurer d'avoir une stratégie claire et efficiente.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Chef d'entreprise, responsable de sites et de centre de profits.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 10 participants.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le management et la stratégie d'entreprise.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

700 €
Net de taxe par personne

G2 DIRMANAGER 15-C20

 2 jours, soit 14 heures  Classe virtuelle


Appartient au(x) cycle(s) :
Cycle Dirigeant(e)

Dates et villes
Grenoble - 04 76 28 29 28
Sessions à venir - Nous contacter



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition du bénéficiaire l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

L'approche pédagogique est basée sur 2 éléments :

- L'échange : interactivité entre les formateurs et les stagiaires.
- Le pragmatisme et l'opérationnalité.

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation, n'hésitez pas à prendre contact avec notre référente pour que nous étudions votre demande.



Gestion financière et tableaux de bord : anticiper et piloter l'activité de l'entreprise

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance -

En résumé

Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire, cette formation est proposée à distance en classe virtuelle.

Objectifs :

- Maîtriser la budgétisation et l'analyse des écarts.
- Déterminer des ratios de suivi.
- Mettre en place un tableau de bord adapté à l'activité.

Prérequis :

Avoir suivi la formation "Finance pour non-financiers" ou être en mesure d'analyser l'information comptable et financière.

Participants :

Personne souhaitant participer à la mise en oeuvre d'outils de gestion dans le but de mesurer et d'améliorer la performance économique de l'entreprise.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

930 €
Net de taxe par personne

J3 GESTFITDB 17-A17

 3 jours soit 21 heures, dont 7 heures en e-learning.

 Formation à distance

 E-learning

 Appartient au(x) cycle(s) :
Cycle Dirigeant(e)

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Moyens pédagogiques

La formation est structurée en deux phases :

Une phase d'acquisition des fondamentaux théoriques en gestion et finance permet d'aborder par la suite les analyses financières et les cas pratiques. Cette phase de 7 heures se réalise à distance sur la plate-forme e-learning Action on Line.

L'accompagnement sera réalisé sous forme d'échanges e-mail avec le formateur consultant. Le premier jour du démarrage de la formation constitue la date de démarrage du e-learning.

La deuxième phase, basée sur la dynamique de groupe et le partage d'expériences, se déroule en présentiel. Les analyses et les études de cas se feront à partir de documents issus de différentes entreprises et de différents secteurs. Des bilans et comptes de résultat apportés par les participants pourront également être utilisés.

Moyens techniques :

La formation commence par une phase de e-learning de 7 h. Le 1er jour de la formation le stagiaire sera accompagné lors d'un rendez-vous téléphonique de prise en main de la plate-forme e-learning. Ces heures de travail en autonomie sont indispensables pour permettre au stagiaire d'aborder dans de bonnes conditions la formation en face à face.

Ses identifiants, mot de passe ainsi que les coordonnées du support technique lui seront communiqués par e-mail en amont de la formation. L'assistance technique de la plate-forme Action on Line est accessible par e-mail.

Configuration requise :

- Un ordinateur avec une connexion à Internet.
- Utiliser Internet Explorer version 7 min.

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Entre le jour de démarrage de la formation et la première journée en présentiel, le stagiaire réalisera un travail en autonomie de 7 heures en e-learning donnant lieu à un suivi des temps de connexion. Lors de la phase en présentiel, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente pour que nous étudions votre demande.



Partenaires



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z



L'essentiel du droit du travail pour dirigeant(e) et manager

Management - Gestion de projets -

Objectifs :

Manager vos collaborateur(trice)s dans le respect du droit du travail.
Connaître vos obligations, mais également les possibilités de souplesse qui vous sont offertes.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Dirigeant(e), manager, responsable des ressources humaines.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 participants.

Intervenants :

Cette formation est animée par un formateur consultant juriste et expert en droit du travail.

650 €
Net de taxe par personne

L1 DROITRVMAN 19-B20


2 jours, soit 14 heures


Appartient au(x) cycle(s) :
Cycle Dirigeant(e)

Dates et villes
Grenoble - 04 76 28 29 28
Sessions à venir - Nous contacter



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés. Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques (exercices, mises en situation, sketches, quizz).

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Dirigeant(e), manager, responsable des ressources humaines.

Accessibilité

L'inscription cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente pour que nous étudions votre demande.



Chef d'entreprise : la responsabilité civile et pénale

Direction d'entreprise -

Objectifs :

- Connaître les risques encourus par les dirigeant(e)s.
- Comprendre les mécanismes d'engagement, de responsabilité et d'anticipation.
- Appréhender les risques juridiques encourus en cas d'infraction aux dispositions du Code du travail.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Dirigeant(e) TPE/PME-PMI.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 10 participants.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur juriste spécialisé en droit social et droit pénal.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

350 €

Net de taxe par personne

G2 RESPCIVPEN 09-C20



1 jour soit 7 heures



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Dirigeant(e)

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Apports théoriques illustrés par de nombreux exercices ou cas pratiques. Possibilité de travailler sur les cas apportés par les participants.

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente pour que nous étudions votre demande.

